

A close-up photograph of a highly ornate, golden curtain tie-back. The tie-back features a bulbous, fluted body with intricate carvings, including a central medallion and a decorative finial at the top. It is attached to a heavy, light blue fabric with a large, repeating floral and foliate pattern in a muted gold or taupe color. The fabric is draped in deep, vertical folds. In the background, a portion of a golden-framed mirror or picture is visible on the left, and a white door or panel is partially seen on the right.

MUSÉE COGNACQ-JAY

TOURNAGES
& PRISES DE VUES



PARIS
MUSÉES

LE MUSÉE COGNACQ-JAY

En plein coeur du quartier historique du Marais, le musée Cognacq-Jay rassemble les oeuvres du XVIII^e siècle acquises entre 1900 et 1927 par Ernest Cognacq, fondateur des Grands magasins de la Samaritaine, et son épouse, Marie-Louise Jay.

Il présente un riche ensemble de peintures et de sculptures des maîtres du XVIII^e siècle, tels que Boucher, Fragonard, Canaletto ou Chardin, ainsi que du mobilier et des objets d'art d'une grande rareté.

L'hôtel Donon, érigé en 1575, est un splendide témoignage de l'architecture des belles demeures et du raffinement de la société du XVIII^e siècle. Les salons en enfilade, décorés de boiseries historiques, se prêtent parfaitement à l'organisation de tournages ou de shootings de mode dans un cadre raffiné et intime.

Direction: *en attente*

Secrétariat général : Christine Marchandise



PARIS
MUSÉES

Musées
de la
Ville
de Paris

Le musée Cognacq-Jay fait partie du réseau des quatorze musées de la Ville de Paris gérés par l'Établissement Public Paris Musées.

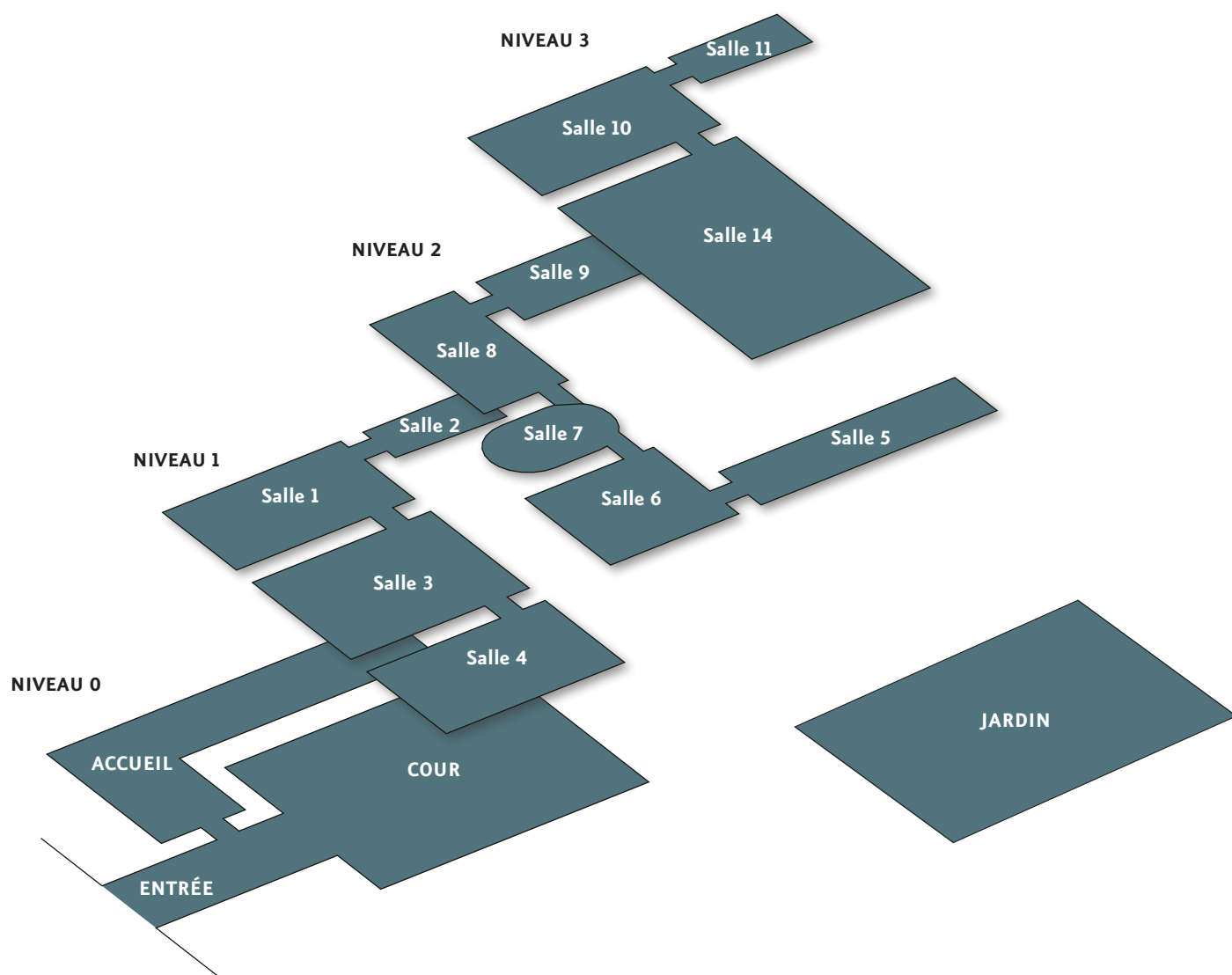
Pour en savoir plus, consultez le site web : www.parismusees.paris.fr

LES ESPACES DISPONIBLES

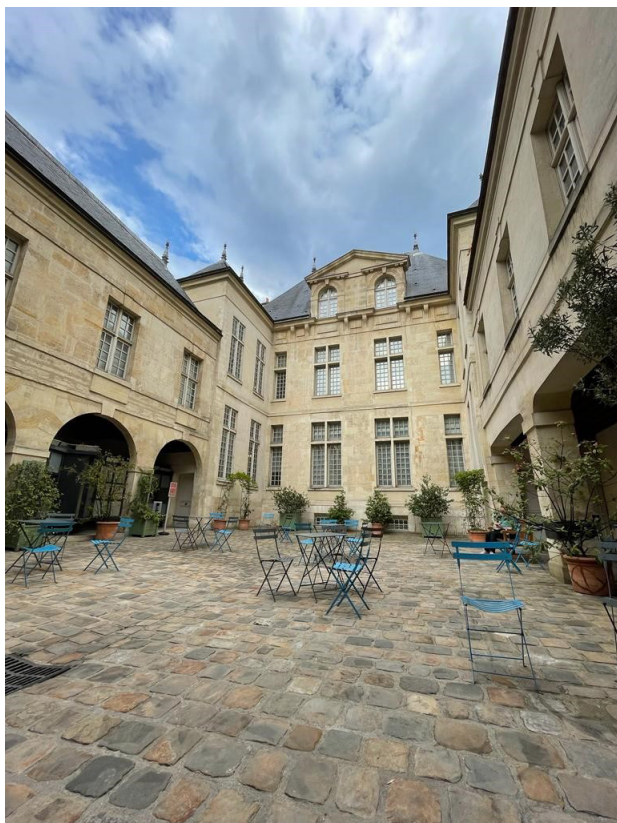
Tous les espaces intérieurs et extérieurs du musée sont disponibles pour les tournages et prises de vue, sous réserve de l'accord préalable du musée.

Ces tournages et prises de vues peuvent être effectués durant les horaires de fermeture au public et sous les conditions détaillées ci-après.

PLAN DU MUSÉE



LES ESPACES EXTÉRIEURS



La cour pavée

L'entrée par la cour du musée, d'une capacité de 210 m², s'effectue par le 8 rue Elzévir (3^e arrondissement).

La cour pavée peut être privatisée en dehors des horaires d'ouverture au public, soit le lundi ou tous les jours avant 10h ou après 18h.



Le jardin « à la française »

Le jardin du musée, dit « Jardin Lazare Rachline » a une capacité de 475 m². Son entrée se fait par le 9 rue Payenne (3^e arrondissement), sans passer par le musée. Le jardin peut être privatisé tous les jours de la semaine, en journée ou en soirée.

NB : ce jardin public est géré en collaboration avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris. Pour tout projet de tournage ou de prises de vues dans ce jardin, une demande d'autorisation et de fermeture exceptionnelle sera adressée par le musée à la DEVE ; il est recommandé de prendre contact avec Paris Film, notamment pour connaître la réglementation à laquelle les parcs et jardins parisiens sont également soumis.

LES ESPACES INTÉRIEURS

Les espaces des collections permanentes du musée Cognacq-Jay, soit 14 salles et un grand comble, peuvent être utilisés en dehors des horaires d'ouverture au public pour toute prise de vue ou tournage et sur demande expresse au chef d'établissement.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions tarifaires

Pour tout tournage la production doit s'acquitter d'un forfait journalier auquel s'ajoute un forfait par équipe et éventuellement un forfait de montage et de démontage.

Une exonération de ces droits est possible si une des conditions suivantes est remplie : mise en valeur du patrimoine, film d'école, reportage (mention obligatoire du lieu et de Paris Musées au générique).

Forfait journalier HT

Film ou photo publicitaire ou commerciale	3 900 €
Long métrage Fiction TV	2 250 €
Court métrage Documentaire	680 €
Photo artistique intérieure	450 €

Forfait par équipe HT

Film ou photo publicitaire ou commerciale Long métrage Fiction TV	De 0 à 10 personnes	0 €
	De 11 à 20 personnes	350 €
Court métrage Documentaire	De 0 à 10 personnes	0 €
	De 11 à 20 personnes	170 €

Les horaires de tournage

Les tournages et prises de vue peuvent avoir lieu les lundis et jours fériés toute la journée et du mardi au dimanche entre 8H00 et 10H00 et à partir de 18h, avant et après la fermeture du musée. Les tarifs mentionnés dans le devis incluent les horaires de montage et de démontage.

Pour toute demande de tournages ou prises de vues en dehors de ces horaires, le musée étudiera les demandes au cas par cas.

Les agents de surveillance

Les agents de surveillance font partie du personnel du musée et sont obligatoires pour assurer la sécurité des personnes et des oeuvres. Leur nombre est fixé par le musée en fonction du nombre de personnes présentes et des lieux occupés.

Un plateau repas complet doit être fourni par l'organisateur à chaque agent au-delà de 22h.

Après minuit, les frais de taxis des agents de surveillance seront à prendre en charge pour ceux qui en feront la demande.

Sécurité musée	Tarif de base (de 7h à 22h)	Heures de nuit (de 22h à 7h)
Tarif horaire par agent	22,90 € HT (hors charges patronales)	35 € HT (hors charges patronales)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les livraisons

Les camions et voitures ne peuvent pas entrer dans la cour du musée ni dans le jardin. Les livraisons doivent impérativement se faire de manière manutentionnée.

Les livraisons par le musée (8 rue Elzévir) peuvent se faire toute la journée le lundi et de 8h30 à 9h45 puis à partir de 18h du mardi au dimanche.

Les livraisons par le jardin (9 rue Payenne) peuvent se faire dans la journée, sous réserve d'un accord préalable du musée demandé au moins 15 jours en amont.

Les consignes de sécurité et d'hygiène

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du musée. Il est en revanche autorisé de fumer dans la cour et le jardin sous réserve de ne pas jeter les mégots par terre.

Il est interdit de boire dans les salles d'exposition du musée.

Il est interdit de danser dans les salles des collections et dans l'exposition temporaire.

Il est interdit de s'asseoir sur le mobilier d'époque présenté en salles.

Toute animation doit être soumise au préalable au responsable sécurité et à la direction du musée.

L'assurance

Une assurance « responsabilité civile organisateur » doit être souscrite par ce dernier. La police d'assurance est souscrite sans franchise.

Un double de la police sera fourni au musée au plus tard 5 jours avant le tournage ou la prise de vue sous sans quoi la demande de tournage sera invalidée pour la date demandée.

Toutes les restrictions ainsi que les conditions techniques particulières à observer dans les musées de la Ville de Paris sont détaillées dans le Cahier des charges à l'attention des sociétés de production et de tournages, qui vous sera fourni au moment du devis.

Les pièces à fournir en amont de votre venue

- Un descriptif du tournage ou de la prise de vue souhaitée (date, lieux horaires, en précisant les temps de montage et démontage)
- Un synopsis de tournage ou la destination des photographies
- L'effectif prévu
- La liste des intervenants
- Les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés, le cas échéant.

Les pièces contractuelles à renvoyer en amont de votre manifestation

- Le contrat relatif à l'occupation temporaire d'espaces dans les musées de la Ville de Paris
- La convention concernant les tournages/prises de vue dans les musée de la Ville de Paris
- Le cahier des charges à l'attention des sociétés de production et de tournages
- L'attestation d'assurance de l'organisateur
- Les devis des frais annexes signés.

INFORMATIONS PRATIQUES

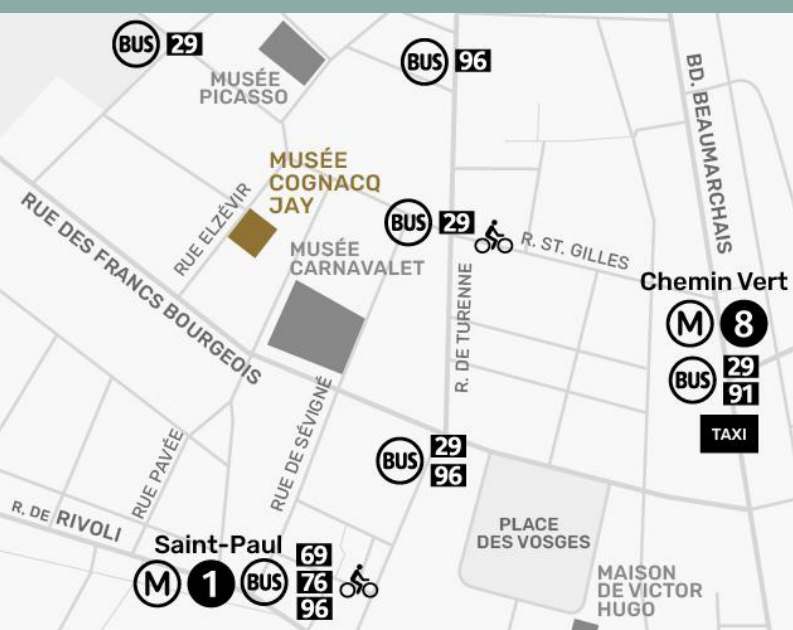
Pour connaître les disponibilités et obtenir un devis détaillé, contactez-nous :

Mélanie Quillacq

01 84 82 11 63

location.cognacq-jay@paris.fr

Le délai de traitement des dossiers est de trois semaines environ.



MUSÉE COGNACQ-JAY

8 rue Elzévir - 75003 Paris

Tél : 01 40 27 07 21

Jours et horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Fermé le lundi et certains jours fériés.

Tarifs

Billet unique exposition temporaire et collections permanentes : plein tarif : 8€ / tarif réduit : 6€

Transports

Métro : Saint-Paul (ligne 1), Chemin-Vert (ligne 8), Rambuteau (ligne 11)

Bus : 29, 69, 76, 96

Le musée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Crédits photos : © Pierre Antoine / Musée Cognacq-Jay

Plan du quartier : Gaya

Rejoignez-nous sur :  